

Notice réglementaire

Conformément à la directive D N°4/W2019 relative aux conditions et modalités de délivrance des mainlevées, BANK OF AFRICA met à votre disposition les mainlevées assortissant vos crédits arrivés à échéance et totalement remboursés, et ce, dans un délai maximum de 30 jours ouvrables à partir de la date de remboursement total desdits crédits.